

Rappel automatique par email pour échéances à payer

Si vous utilisez des factures avec échéances pour vos clients (notamment B2B), ceux-ci peuvent désormais être notifiés par un courrier électronique lorsqu'une échéance arrive à terme (ou va bientôt l'être) et n'est pas encore payée. Vos clients sont ainsi informés simplement des paiements qu'ils auraient omis de faire ou qu'ils auront bientôt à faire, sans charge de travail additionnel pour votre service de comptabilité.

☆ Programmation

Échéance échue au * jours

Montant minimum restant (tolérance) *

Dossiers à exclure (séparés par des virgules)

Email du destinataire * Contact de l'ordre Contact payeur

Filière de vente d'envoi *

Point de vente d'envoi *

Modèle d'email *

Modèle de document *

Cette fonction est disponible pour toutes les ventes faites en utilisant un mode de règlement compte d'attente avec suivi. Pour utiliser cette fonction, vous devez créer un nouveau programme batch de type "Gestion des échéances" dans le contexte "Organisme", module "Outils", nouveau. Vous pourrez ensuite décider de la fréquence de ces rappels, des échéances impayées à rappeler en fonction de leur date (échéances dont la date est passée depuis un nombre de jour à choix, ou dont la date va être dépassée dans un certain nombre de jours), et d'un montant minimal restant à payer. L'email contiendra également en pièce jointe un récapitulatif de dossier pour rappeler à votre client le dossier concerné et le montant dû pour celui-ci.